

COUPE VERTE 2019

Règlement

Tentez une nouvelle
aventure...

Faites la part belle aux concours sur herbe et participez à la Coupe Verte !

Une épreuve américaine, ça change du quotidien, ça développe l'esprit d'équipe, c'est fun et surtout c'est sans pression!

La Coupe Verte se déroule dans le cadre des épreuves américaines des concours de:

Bioley-Magnoux :	11-12 mai 2019
Signy :	14-16 juin 2019
Payerne :	20-23 juin 2019
Palézieux :	16-18 août 2019
Echallens :	24-25 août 2019
Savigny :	7-8 septembre 2019

Elles se courent selon le règlement suivant:

Epreuve américaine : (art. 11.8 RS)

- ◆ Par équipe de 2 cavaliers (brevet ou licence obligatoire)
- ◆ Pas de restriction de points pour les chevaux ou les cavaliers
- ◆ Parcours de 8 à 10 obstacles **à faire 2 fois**, dans l'ordre des numéros

- ◆ *Hauteur:* 90 cm max
- ◆ *Obstacle franchi:* 2 points de bonification par obstacle
- ◆ *Relais :*
 - ✓ minimum 1 relais obligatoire
 - ✓ 5 premiers relais volontaires: 2 points de bonification par relais

- ◆ *Faute (perche):* 0 point et relais obligatoire sur l'obstacle suivant
- ◆ *Refus:* -2 points et relais obligatoire sur le même obstacle
- ◆ *Refus avec démolition:* cloche, arrêt (6 sec. de pénalisation), -2 points et relais obligatoire sur le même obstacle

- ◆ *5 refus:* élimination de l'équipe
- ◆ *Chute:* élimination de l'équipe
- ◆ *Chronomètre:* il est stoppé lorsque le premier cavalier a franchi la ligne d'arrivée dans le bon sens

- ◆ *Tenue:* bombe et bottes/mini-chaps obligatoires. Déguisements autorisés

- ◆ *Inscription :* Indiquer le nom de votre coéquipier lors de l'inscription ;
finance d'inscription par cavalier au moment de l'inscription

Coupe Verte :

- ◆ Les paires de cavaliers souhaitant participer à la Coupe verte l'indiqueront au moment de l'inscription. Les équipes participant au moins à 3 épreuves américaines sur les six annoncées seront prises en compte pour le classement final de la Coupe Verte
- ◆ Les chevaux ne doivent pas nécessairement être les mêmes lors de chaque concours par contre les paires de cavaliers doivent être les mêmes.
- ◆ Prix en espèces/nature à toutes les paires du classement final de la Coupe.
- ◆ **Prix d'une valeur de 300.- CHF à la paire gagnante de la Coupe offerte par Cavallissima.**

Les points sont attribués par paire à chaque épreuve (classé officiel ou non) :

1 ^{er} :	12	7 ^{ème} :	6
2 ^{ème} :	11	8 ^{ème} :	5
3 ^{ème} :	10	9 ^{ème} :	4
4 ^{ème} :	9	10 ^{ème} :	3
5 ^{ème} :	8	11 ^{ème} et plus :	2
6 ^{ème} :	7	Éliminé :	1

La liste des résultats sera régulièrement mise à jour et consultable sur le site du Cercle Hippique de la Côte : www.cerclehippiquelacote.com

Pour départager les vainqueurs de la Coupe en cas de nombre égal de points, il sera pris en compte :

- 1° le nombre de manches concourues
- 2° le meilleur classement obtenu

La remise des prix de la Coupe aura lieu à l'issue de la dernière manche à **Savigny le 8 septembre 2019** (date à vérifier au moment de l'inscription)

Par respect pour les sponsors et les organisateurs, nous vous remercions de venir au moins à pied toucher votre prix à Savigny. !

Des questions ? zuber.m@bluewin.ch ou 079 449 23 78

Un grand merci à nos partenaires: AVSH, Cavallissima & Mat'horse !



CAVALLISSIMA
Marina GINDRAT



case postale 936 • 1401 Yverdon-les-Bains
Tél. 024/426.14.32 • Fax. 024/426.14.34
mathorse@bluewin.ch • www.mathorse.ch

Plaques de concours
Plaques individuelles
Plaques de noms de rues
Numéros de maison
F o t o s